

Lever le nez du guidon

Happés par le quotidien, nous avons souvent l'impression que l'urgent tue l'important. Comme beaucoup d'agriculteurs que nous côtoyons, nous sommes le nez dans le guidon. Lever le nez pour regarder un peu plus loin, un peu sur les côtés, un peu ailleurs, poser un pied à terre pour échanger quelques minutes avec d'autres que l'on croise sans prendre le temps de leur parler ou de les écouter... Voilà la modeste ambition des ateliers VIVEA. Ce premier atelier a permis de tester une formule qui combine apports de connaissances et confrontation d'expériences entre des acteurs qui détiennent chacun une part d'initiative et de responsabilité au sein du système de formation continue des agriculteurs. Une petite pause pour repartir pédaler plus sereinement et plus efficacement... jusqu'au prochain atelier.

Olivier Turquin,
directeur recherche et développement

Sommaire

Page 2

> Les liens socio-professionnels sont déterminants.

Intervention d'Annie Dufour

> Se professionnaliser, c'est développer une intelligence des situations et des opportunités.

Intervention d'Yvon Minvielle

Page 3

> Départs précoces de l'agriculture.

Intervention de Jean-Pierre Simonneaux

> Un agriculteur funambule.

Intervention de Sylvie Bourgeais

Page 4 > Atelier n°1

Page 5 > Atelier n°2

Page 6 > Atelier n°3

Page 7 > Atelier n°4

Page 8 > Atelier n°5

Quelle place pour la formation dans l'accompagnement des agriculteurs fragilisés ?

Editorial

Accompagner la mutation des métiers de l'agriculture

Évolution du métier, ouverture des marchés, attentes fluctuantes de la société... La période actuelle se caractérise pour les agriculteurs par un environnement de plus en plus instable et incertain. Une situation encore accentuée par la mise en place de la nouvelle PAC. Dans ce contexte quel rôle peut jouer la formation ? Comment peut-elle accompagner les agriculteurs confrontés aux risques de fragilisation économique et sociale ?



Maryanick Méhaignerie et Jean-Jacques Loussouarn.

la réflexion impulsée par l'atelier. Les comités territoriaux auront le souci de prendre en compte cette dimension dans les plans de développement de la formation dans les territoires et de mettre en cohérence une réflexion commune avec les différents partenaires (MSA, chambres d'agriculture, organismes de développement...) afin d'impulser les synergies nécessaires pour relever les défis. ■

Maryanick Méhaignerie, présidente de VIVEA
Jean-Jacques Loussouarn, directeur général de VIVEA

L'enjeu du premier des ateliers VIVEA organisé le 27 janvier 2005 était de conduire une réflexion collective sur les formations permettant d'intervenir sur les processus de fragilisation des exploitations agricoles. Les participants ont réfléchi ensemble à la place de la formation selon trois axes. Tout d'abord, le rôle de la formation pour prévenir et éviter les risques de fragilisation par l'acquisition de nouvelles compétences afin de permettre une adaptation des exploitations au nouveau contexte économique. Ensuite, il est important d'organiser la formation pour qu'elle puisse accompagner la mutation au sein de l'exploitation agricole. Enfin, nous n'éviterons pas dans ce contexte, la nécessité de reconversions. Elles seront sans doute de deux ordres, d'abord les reconversions internes aux exploitations qui devront redéfinir de nouveaux projets au sein de leur système de production pour assurer l'avenir de leur exploitation agricole, mais nous aurons aussi les reconversions externes qui se traduiront par des départs en cours de carrière, et même si ce sujet est délicat, il nous sera nécessaire de travailler ces questions avec beaucoup de précision pour voir comment nous pourrions accompagner la préparation d'une nouvelle vie professionnelle par la formation.

Nous encourageons les organisations professionnelles à se saisir de la question de la fragilisation en poursuivant

Programme de la journée

Réflexions et regards croisés sur les processus de fragilisation

Interventions de :

- Annie Dufour, ISARA : *Analyse des processus de fragilisation et du rapport au savoir en agriculture*
- Jean-Pierre Simonneaux, CNASEA : *Fragilisation des agriculteurs et départs précoces de l'agriculture*
- Yvon Minvielle, Club Stratégies : *Fragilisation et professionnalisation : analyse comparative et mise en perspective avec d'autres secteurs d'activité.*

Cinq ateliers d'échanges autour de dispositifs d'accompagnement et de formation des agriculteurs fragilisés

- Atelier 1 : Comment mobiliser sur la formation ?
- Atelier 2 : Comment prévenir la fragilisation des agriculteurs ?
- Atelier 3 : Quels dispositifs adaptés pour accompagner les agriculteurs ?
- Atelier 4 : Comment accompagner les reconversions ?
- Atelier 5 : Quels moyens et quels outils pédagogiques proposer ?

Les liens socio-professionnels sont déterminants

Intervention d'Annie Dufour, sociologue à l'ISARA (Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes)

Le champ d'expérimentation et d'action sur la question de la fragilisation est loin d'être vierge, de nombreuses initiatives ont été lancées. À commencer par l'étude de l'ISARA sur l'analyse des processus de fragilisation et du rapport au savoir en agriculture. Celle-ci a été réalisée dans les coteaux du Lyonnais dans le cadre du programme européen Kaléinove porté par VIVEA.

L'étude a été menée sous forme d'entretiens auprès d'agriculteurs ayant de petites surfaces ou des productions atypiques et d'agricultrices conjointes collaboratrices ou sans statut. Six facteurs de fragilisation, qui associent des notions objectives et subjectives, ont été déterminés : la conception du travail, les évolutions du métier, la trajectoire sociale et personnelle, la place des femmes, les facteurs économiques et la perte des liens sociaux et professionnels. Combinés, ils

peuvent aboutir à une crise lorsqu'il y a rupture d'équilibre. La capacité à être dans un réseau et les liens socio-professionnels sont particulièrement déterminants comme l'illustre l'exemple d'un maraîcher n'ayant pas suffisamment de foncier pour vivre de ses légumes, contraint à prendre un emploi à l'extérieur et rejeté par son milieu professionnel. De nouvelles relations avec des

coopératives et la mise en place d'un observatoire de traitement sur des cultures de céréales lui ont permis de reprendre sa place d'agriculteur.

« La fragilisation altère la capacité à se former, car le rapport aux autres conditionne le rapport au savoir, le retrait par rapport aux autres entraîne un rapport distancié au savoir » souligne Annie Dufour, co-auteur de l'étude. Les agriculteurs sont alors privés de ces lieux d'échanges où les interrelations permettent d'approprier les changements.

Face à ces constats, l'ISARA propose plusieurs moyens d'action :

- > Aller chercher les agriculteurs (« Si on m'avait tendu la main, je serais venue », témoigne une agricultrice);
- > Décloisonner les réseaux professionnels;
- > Articuler développement et formation (sortir de la logique de l'offre de formation pour faire un diagnostic puis proposer la formation en fonction d'un projet);
- > Se centrer sur la personne et valoriser les savoir-faire;
- > Redonner du sens au métier (entendre la crise, redonner un sens qui permet le changement et la reconstruction). ■

L'étude complète : A. Dufour, C. Bernard, C. Charreyron, Analyse des processus de fragilisation et du rapport au savoir en agriculture. Étude auprès d'agricultrices et d'agriculteurs dans les Coteaux du Lyonnais, Projet Kaléinove « Pour une autre formation en agriculture », ISARA Lyon, 2004, 30 p. est disponible auprès du service communication de VIVEA (c.ghiringhelli@vivea.fr).

Se professionnaliser, c'est développer une intelligence des situations et des opportunités

Pour prendre un peu de recul sur la question de la fragilisation, il est intéressant de regarder comment des milieux non-agricoles gèrent cette problématique.

Yvon Minvielle, a étudié ce qui se passe au sein des TPE (très petites entreprises) et en a tiré des enseignements.

Yvon Minvielle pose un premier constat : le petit entrepreneur est confronté à une mutation fondamentale de son environnement, il est passé d'un contexte socio-économique homogène et unique à un monde pluriel et hétérogène qui soumet l'entreprise à de multiples influences (territoires, filières, commercialisation...). Sa multi-appartenance (à une entreprise, un groupe, un territoire, une coopérative...) entraîne une multiplication des processus professionnels de plus en plus difficiles à rendre cohérents dans la conduite de l'entreprise. Cela entraîne des disharmonies, des contradictions qui peuvent mettre en danger l'entreprise et l'exercice du métier de chef d'entreprise allant jusqu'à provoquer la tentation d'aller voir ailleurs pour trouver de la gratification ou se rapprocher d'un monde plus sécurisant.

Comment professionnaliser dans ce contexte ? Professionnaliser pour lutter contre les formes de fragilisation des processus professionnels, c'est

développer une intelligence des situations et des opportunités, c'est aussi libérer le potentiel de l'expérience et valoriser le métissage. Pour Yvon Minvielle « Professionnaliser ne veut pas dire former. Former, c'est faire acquérir des ressources de toutes natures (savoirs, méthodologies, pratiques...), mais cela ne suffit pas à faire un bon professionnel. Professionnaliser, c'est faire acquérir la maîtrise des processus qui permettent de produire les biens et les services attendus. »

La professionnalisation permet de lutter contre les formes de fragilisation en développant une intelligence des situations et des opportunités, en acceptant de valoriser la multiplicité des appartenances. L'exemple des boulangers guadeloupéens est particulièrement significatif. Alors qu'ils étaient déstabilisés face à la concurrence des grandes surfaces, ils ont retrouvé une place singulière en améliorant la qualité des matières premières et des techniques et en marquant leur différence grâce à la signature d'un grand pâtissier qui les a formés.

Intervention d'Yvon Minvielle, sociologue et animateur du Club Stratégies



Ce travail de professionnalisation et de recherche de nouvelles professionalités doit permettre de forger et travailler de nouvelles sagesse pratiques liées aux habiletés, aux métiers, aux situations qui emprunteront largement à l'histoire et au passé mais, n'hésiteront pas à relier ce passé à des formes émergentes pour faire face à toutes les agressions des contextes et des conjonctures. Il s'agit de reconstruire de la cohérence dans un univers incohérent.

Le milieu agricole peut s'inspirer de cette façon de s'adapter à la pluralité : « L'agriculteur est bien dans cette situation d'homme orchestre », estime Olivier Turquin, directeur recherche et développement de VIVEA. « Il doit relier toutes les composantes de son métier – la gestion, les techniques, le territoire... pour construire du sens. » ■

Départs précoces : quatre arrêts de l'activité agricole sur dix ont lieu avant 55 ans

Intervention de Jean-Pierre Simonneaux, CNASEA (Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles)

13 000 départs de l'agriculture par an (sur un total de 30 000) sont le fait d'agriculteurs âgés de moins de 55 ans. C'est le chiffre clé d'une étude sur les départs précoces réalisée par le CNASEA. Lancée en 1999, elle a été menée en Bretagne, en Pays de Loire puis reconduite en Rhône-Alpes à partir des fichiers des caisses des MSA. L'objectif était de savoir combien d'agriculteurs partaient avant la retraite et pourquoi.

« **La grande surprise a été l'ampleur du phénomène** », commente Jean-Pierre Simonneaux. La proportion de quatre arrêts précoces sur dix devrait être stable jusqu'en 2008-2010, ce qui représente entre 12 et 15 000 départs par an. Ce taux a fortement augmenté entre 1997 et 2001. L'ouest et le sud de la France sont les plus touchés par ce mouvement alors que le nord est plus épargné. Toutes les classes d'âge sont concernées, avec un taux presque multiplié par deux pour les 50-55 ans. Proportionnellement à leur représentation à la tête d'exploitations, les femmes sont deux fois plus touchées que les hommes. 80% des départs précoces concernent des personnes originaires du milieu agricole (et qui pour les deux tiers pensaient faire ce métier jusqu'à la retraite), deux tiers n'avaient pas reçu la DJA et la moitié n'avait pas de diplôme agricole.

Le type d'exploitations quittées est variable selon les régions, mais les plus grandes exploitations sont en moyenne moins affectées. Les exploitations sociétaires sont moins sensibles au phénomène que les exploitations en statut individuel (trois quarts des départs précoces). Plus de 70% des partants étaient locataires de leurs terres.

Les raisons des départs précoces, pour 53% des cas, sont avant tout économiques (le système ne fournissait pas assez de revenus). Pour les raisons autres qu'économiques, les trois quarts évoquent des raisons inhérentes à la profession (mésentente entre associés, pénibilité du travail, non reconnaissance du métier...) et une partie fait état de difficultés familiales. Le choix délibéré de faire autre chose correspond seulement à 10% des départs précoces. Le devenir des agriculteurs partis précocement

VIVEA a consacré une publication « les recherches-actions n°2 » à l'accompagnement des agriculteurs fragilisés. Elle est disponible auprès du service communication de VIVEA (c.ghiringhelli@vivea.fr).

indique une reconversion plutôt facile puisque seulement 7% d'entre eux sont chômeurs un an après et les trois quarts se disent satisfaits de leur nouveau mode de vie. 9/10^e deviennent salariés, souvent dans le para-agricole (et retrouvent un revenu au moins égal à l'ancien). Concernant le devenir des exploitations, 63% servent en totalité ou en partie à l'agrandissement, 45% à l'installation, tandis que 10% sortent du monde agricole.

« Les trois quarts des agriculteurs interrogés conservent une image positive du métier mais sont en même proportion pessimistes pour l'avenir de l'agriculture », note Jean-Pierre Simonneaux. A partir des résultats de l'étude, des pistes de réflexions ont été proposées : encourager la double activité et la diversification, ouvrir aux agriculteurs non aidés l'accès aux prêts bonifiés, assurer un suivi technique plus serré des exploitations potentiellement fragiles, renforcer les aides spécifiques en terme de main d'œuvre et développer le système de parrainage. ■

Un agriculteur funambule

« Une image pourrait résumer les regards croisés d'Annie Dufour, de Jean-Pierre Simonneaux et d'Yvon Minvielle sur le processus de fragilisation : celle d'un agriculteur funambule,

- > confronté à des ruptures d'équilibre pas seulement économiques comme l'a montré l'étude du CNASEA sur les départs précoces ;
- > au-dessous duquel le filet aurait disparu c'est-à-dire la perte de liens sociaux et professionnels, ce que l'étude de l'ISARA a repéré comme processus majeur de fragilisation ;
- > cherchant un point d'ancrage stable alors que les demandes auxquelles il est confronté sont

devenues multiples ; ce qu'Yvon Minvielle appelait la pluralité des mondes est un des éléments de fragilisation des processus professionnels.

Plusieurs points « positifs » peuvent retenir notre attention : le fait que l'évolution vers d'autres activités professionnelles ne soit plus synonyme d'échec, les reconversions des agriculteurs montrent en effet qu'ils s'en sortent plutôt bien. D'autres secteurs professionnels ont d'ailleurs connu, comme l'agriculture, des recompositions de métiers, ce qui a permis dans un certain nombre de cas de redonner du sens au métier. La formation peut contribuer à prévenir la fragilisation et à accompagner les agriculteurs.

Les échanges en ateliers ont mis en avant quatre points essentiels pour la formation :

- > mettre la personne au centre : il s'agit alors d'accompagner la réflexion, le cheminement plutôt que de transmettre des connaissances et proposer des solutions toutes faites ;
- > mettre en mouvement des stagiaires : l'ancrage de la formation dans les pratiques et l'expérience des agriculteurs est essentiel ;
- > concevoir la formation comme lieu d'élaboration collective qui permet une re-connaissance par les autres. A ce titre, les actions collectives et d'insertion dans des réseaux sont des éléments à prendre en considération pour prévenir la fragilisation.

> prendre le temps...

Cette journée d'échanges m'incite à proposer quelques pistes de travail (non exhaustives) pour VIVEA : favoriser des échanges entre professionnels, organismes de formation, chercheurs ; constituer des partenariats et expérimenter de nouveaux dispositifs qui nous permettront d'accompagner par la formation les agriculteurs fragilisés.

Restent des questions telles que : comment prendre en compte les phases qui ne relèvent pas strictement de la formation et comment VIVEA peut s'inscrire dans des dispositifs plus larges que la formation ? ■

Sylvie Bourgeois,
directrice ingénierie et formation
de VIVEA

Comment mobiliser les agriculteurs sur la formation ?

Plus une personne a besoin d'être aidée, moins elle est en situation d'aller chercher un soutien. Ce constat résume la difficulté à mobiliser les personnes fragilisées. Un processus de formation (donc une projection dans l'avenir) ne peut être mis en œuvre tant que les problèmes les plus urgents ne sont pas résolus.

Trois témoignages ont été présentés sur le thème de la mobilisation, tous ont mis l'accent sur les dispositifs de repérage des personnes fragilisées et sur l'importance de l'intervention de personnes relais (qui peuvent être des agriculteurs) chargées de la veille, de la prise de contact ou de l'accompagnement, de l'orientation des publics fragilisés vers des formations.

Mobiliser des acteurs-relais

Expérience présentée par Philippe Bonnet, chambre d'agriculture 69

« Les viticulteurs culpabilisaient en se disant : on n'arrive pas à vendre donc on est de mauvais viticulteurs ». Face à cette situation de crise, la chambre d'agriculture du Rhône réunit en 2003 un comité de coordination « Agridif » (MSA, Crédit agricole, Union viticole du Beaujolais, centre de gestion ABC, DDAF, Aid'Agri69) qui rédige, grâce à l'initiative des viticultrices, un document de quatre pages sur la situation et les moyens d'y faire face. Sa diffusion est préparée à

travers des rencontres réunissant des relais locaux : maires, présidents de syndicats... Le document est envoyé à 4 000 viticulteurs du Beaujolais, puis 150 d'entre eux participent à deux réunions qui jettent les bases d'un parcours de formation.

« Cette démarche a créé une dynamique et des liens partenariaux qui restent aujourd'hui », commente Philippe Bonnet. Au bout du compte, 25 viticulteurs ont suivi une formation, la plupart d'entre eux n'avaient rien vendu depuis deux ans. »

Former des agriculteurs référents en comptabilité

Expérience présentée par Jacques Catinat, MSA 23

Se préoccupant d'un public plus large, la MSA de la Creuse, la DDAF, l'ADASEA, la chambre d'agriculture et le conseil général se sont associés pour créer un dispositif de soutien aux exploitations agricoles en situation fragile. La première tâche a été de repérer les exploitations en difficulté. Dans un second temps des agriculteurs référents ou parrains ont

reçu une formation d'une journée pour aider des agriculteurs fragilisés à faire leur comptabilité. La liste de parrains a été proposée aux personnes identifiées au préalable. Celles-ci sont donc accompagnées par des personnes qui font le même métier qu'elles, ce qui est, de leur point de vue, plus acceptable.

Former des référents/écoutants

Expérience présentée par Annie-Noëlle Coudurier, présidente du comité VIVEA Isère et responsable d'Agri' demain et de Sylvie Piolet du CFP de Moirans en Rhône-Alpes.

Quelles solutions face à des conditions de travail trop exigeantes ? Dois-je chercher un complément de revenu à l'extérieur ? C'est pour répondre à ce genre de questions que s'est mise en place une collaboration entre l'association Ecoute agri et Agri' demain. Ecoute agri repère des agriculteurs en difficulté puis les met en contact téléphonique avec des « référents/écoutants », préalablement formés. Elle peut les orienter ensuite vers Agri' demain qui propose aux agriculteurs un processus d'accompagnement en quatre étapes : se questionner, chercher les pistes de solutions, élaborer le projet, le mettre en action.

Reconnaître la fragilité et se mettre en mouvement

Quels que soient les dispositifs mis en place « il est important d'intervenir le plus tôt possible, au tout début du processus de fragilisation, de mettre en place des relais, travailler sur le fond, en réseau » (Jean-Paul Treboz). Les trois exemples de formation permettent de comprendre comment l'écoute et le dialogue ont permis une mise en confiance d'agriculteurs en difficulté. Encore faut-il repérer cet état de fragilité qui ne prend pas

toujours les formes attendues. Ainsi, il ne se manifeste pas forcément par des difficultés financières, rappelle Denis Pineau : « Les nouveaux installés n'ont pas de difficultés financières et pensent qu'ils n'ont pas besoin de se former. Pourtant, des GAEC périssent à cause de problèmes relationnels dans le travail en commun... »

Il faut aussi veiller à ne pas faire de cet état un stigmate : « la profession toute entière doit reconnaître que la fragilité est une donnée normale », estime Anne-Marie Hamayon. Le processus de mobilisation n'intervient que dans un second temps. C'est l'affaire d'un individu, quel qu'un qui va avoir « envie de ». Il semble que les femmes peuvent favoriser cette mise en mouvement (co-mobilisation) qui compte autant que le résultat : « La posture d'écoute bienveillante des acteurs participant à la mobilisation peut aider les personnes à redonner du sens à leur métier, à retrouver une identité », conclut Anne-Marie Hamayon. ■

Points forts

Constats partagés

- > La mobilisation nécessite que les personnes fragilisées s'identifient elles-mêmes comme demandeurs.
- > Il est nécessaire de construire une dynamique partenariale et de se répartir les rôles (veille, appui, formation, suivi...).
- > L'intervention de relais locaux (référents, pairs) permet de signifier une reconnaissance.

Propositions

- > Aller vers les agriculteurs, former les « acteurs intermédiaires ».
- > Intégrer dans le parcours de formation une phase de mise en mouvement centrée sur les préoccupations de la personne.
- > Financer les agriculteurs non à jour de leurs contributions formation.
- > Donner un rôle central aux femmes dans la mobilisation.

Questions en suspens

- > À partir de quels indicateurs mettre en œuvre la veille auprès d'agriculteurs potentiellement fragiles ?
- > Comment être réactif par rapport à la demande et efficace en terme de communication sur l'offre ?
- > Comment choisir un public ciblé, suffisamment restreint ?

Participants

- Jean-Didier Andrieux, président du comité VIVEA de la Dordogne
- Nathalie Dionis, IFOCAP
- Stéphane Fourestier, président du comité VIVEA de la Vienne
- Cécile Ghiringhelli, responsable communication VIVEA
- Anne-Marie Hamayon, IFOCAP
- Philippe Morchoisne, président du comité VIVEA Ile-de-France
- Guitty Pichard, conseillère VIVEA sud-est
- Denis Pineau, président du comité VIVEA des Pays de la Loire
- Jean-Paul Treboz, président du comité VIVEA Saône et Loire
- Guy Vernerey, coordinateur ingénierie réseau VIVEA
- Romuald Villemin, ADFPA 39

Comment prévenir la fragilisation des agriculteurs ?

Peut-on repérer des situations, des typologies d'exploitations et d'agriculteurs en cours de fragilisation ?
Peut-on proposer des formations préventives et lesquelles ?

Deux exemples illustrent deux façons d'agir de manière préventive : l'une encourage à la réflexion pour que l'agriculteur réalise un état des lieux de sa situation personnelle et professionnelle, l'autre engage l'agriculteur dans l'acquisition de compétences nouvelles qui vont renforcer son métier et son action au sein d'un territoire.

Etre acteur de son territoire

Expérience présentée par Lilian VARGAS, ADAYG

L'ADAYG est une structure de développement périurbaine qui utilise la formation comme outil de développement (financé par les collectivités). Constatant de nouveaux critères de fragilisation (pression urbaine, conflits de voisinage...), l'ADAYG propose une formation permettant aux agriculteurs des environs de Grenoble de contractualiser sur plusieurs années des services environnementaux

(dénéigement, entretien des haies, chemins, berges de ruisseaux...) avec les collectivités locales. Cette formation (à laquelle participent des élus, des techniciens de collectivités) doit permettre aux agriculteurs d'élargir leurs compétences en répondant aux attentes des collectivités.

Faire un état des lieux

Expérience présentée par Hervé COUDRIN, chambre d'agriculture 22

Pour agir avant que les difficultés n'apparaissent, la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor a décidé de s'adresser à un public cible : des hommes de 40-45 ans qui à un moment charnière de leur vie prennent le temps de faire le point sur leur itinéraire, ce qui peut les conduire à rester en agriculture comme à quitter le métier. Cette action a démarré en 1997 en partenariat avec le C.I.B.C. Elle vise à clarifier un projet professionnel et personnel. Elle est basée sur une alternance d'entretiens individuels (temps de réflexion, travail sur la personne) et de séances collectives (soutien et conseils du groupe). Quatre sessions ont lieu par an pour des groupes de 4 à 5 personnes. Les 24 heures de formation sont étalées sur 7 à 10 semaines. Selon Hervé Coudrin l'effet immédiat de cette formation est « la remise en confiance du stagiaire. »

Les différentes formes de la prévention

A la lumière de ces deux exemples, Yvon Minvielle, sociologue, met en évidence deux logiques : l'hypothèse de l'expérimentation avec l'ADAYG qui travaille sur le savoir en interaction avec le territoire et ses acteurs ; l'hypothèse de l'individu avec la chambre d'agriculture 22 qui fait travailler « le sujet sur le sujet » et repose sur l'idée qu'on s'adresse à la personne. Pour Henri Blanchon les

témoignages correspondent à deux manières de prévenir la fragilisation : « Les gens qui vont en formation à l'ADAYG se sont déjà posé des questions et sont tentés par la solution de la pluriactivité alors que ceux qui se forment avec la chambre d'agriculture 22 sentent un problème et mènent davantage un travail de "prospective" ». Yvon Minvielle propose une troisième piste : « Pour prévenir la fragilisation d'un groupe il faut travailler sur son identité propre (son héritage). On peut donc aussi s'appuyer sur les spécificités régionales. »

Le rôle d'écoute du conseiller

Au-delà de cette tentative de classification, la réflexion sur la prévention entraîne à reconsidérer le rôle du

conseiller. Reprenant l'approche de la chambre d'agriculture 22, Gérard Sidot estime que l'agriculteur met de plus en plus sa confiance dans une personne et non pas dans un organisme : « Le conseiller n'est plus seulement là pour informer mais pour écouter. Il vient au bon moment avec sa « page blanche » pour aider l'agriculteur à révéler ses problèmes et ses besoins. » Laurent Marque évoque le bilan de compétences qui contribue aussi à modifier le rôle du conseiller. « Les agriculteurs et les conseillers se posent des questions sur le devenir. Le bilan de compétences permet de faire le point sur le parcours. En raisonnant en terme de projet, on n'est plus sur le terrain de la fragilisation, on rend les gens acteurs de leur vie ». ■



Annie-Noëlle Coudurier, présidente du comité VIVEA Isère.

Participants

- Céline Bodving, responsable de la gestion des connaissances VIVEA
- Henri Blanchon, président du comité VIVEA de la Loire
- Jean-François Bouchet, ex-membre du Conseil d'administration de VIVEA au titre de la CNMCCA
- Philippe Collin, membre du Conseil d'administration de VIVEA au titre de la Confédération paysanne
- Muriel Louvet, assistante DRD-Com VIVEA
- Valérie Lopez, conseillère VIVEA centre
- Laurent Marque, AFMR Etcharry formation développement
- Maryanick Méhaignerie, présidente de VIVEA au titre de la FNSEA
- Yvon Minvielle, Club Stratégies
- Astrid Van Den Berg, INTER AFOCG
- Gérard Sidot, BTPL

Points forts



Constats partagés

- > Il faut bien connaître le processus de fragilisation pour apporter des réponses différenciées.
- > On peut distinguer deux types de réflexion : individuelle et collective.
- > L'évolution se fait vers l'acquisition d'un patrimoine de compétences.



Propositions

- > Encourager la diversification ou la pluriactivité en mettant en valeur le cœur de métier.
- > Aider les agriculteurs à se poser des questions pour qu'ils soient acteurs de leur projet de vie.



Questions en suspens

- > Quel financement pour les pluriactifs et les sans statut ?
- > Dans un cadre préventif, comment amener à des démarches de réflexion ?
- > Comment définir le rôle du conseiller ? (l'écoute active est une nouvelle facette)

Quels dispositifs adaptés pour accompagner les agriculteurs fragilisés ?

Comment mieux jouer des complémentarités et des synergies entre la formation et les outils de conseil, d'assistance, de développement au bénéfice des plus fragiles ?

Intervenir le plus possible en amont, avant que la crise ne soit trop aiguë est un impératif pour accompagner efficacement les agriculteurs en difficulté. Cela implique une conception de la formation où l'écoute, la parole et le contact individuel sont primordiaux.

« Ce n'est pas une crise, mais une mutation, bougez ! »

Expérience présentée par Colette Subileau, chambre d'agriculture 49

La chambre d'agriculture du Maine et Loire propose aux éleveurs de bovins d'une part et aux éleveurs de porcins d'autre part, des formations pour les aider à s'adapter dans une conjoncture difficile. 250 entretiens ont tout d'abord été réalisés auprès des éleveurs de bovins pour comprendre les besoins et leur proposer ensuite une formation construite à partir de cette analyse. « Les éleveurs perdus dans la filière » ont été retenus comme public cible. « *Le besoin n'est pas technique mais concerne l'homme: il faut le remotiver* » estime Colette Subileau. Alors que la filière économique disait: « Ne bougez pas, ça va passer... », la chambre d'agriculture affirmait: « Ce n'est pas une crise, mais une mutation, bougez ! »

Construire un parcours de suivi

Expérience du dispositif Regain en Ardèche, présentée par Cécile Ranc et Chantal Calon, MSA 07

En Ardèche, l'accompagnement des agriculteurs fragilisés s'accomplit à travers le programme Regain, proposé par la MSA depuis 1993 et adapté localement. Une convention a été signée entre la MSA, la chambre d'agriculture de l'Ardèche, le conseil général et la DASS. Il s'appuie sur

un travail en binôme de travailleurs sociaux de la MSA et de conseillers de la chambre d'agriculture qui construisent avec l'agriculteur un parcours de suivi. Un entretien permet tout d'abord d'établir un diagnostic. Les éventuels problèmes sont identifiés au niveau économique, technique, social et identitaire, avec le souci « de mettre l'homme au cœur du suivi. » Une visite conjointe de l'assistante sociale et du conseiller de la chambre permet ensuite de « caler » l'objectif du suivi avec l'agriculteur. Enfin, plusieurs supports d'organisation sont proposés: classeur pour le classement mensuel des papiers privés et agricoles, suivi de trésorerie, budget familial construit avec l'assistante sociale... Un cursus de formation peut être proposé en parallèle, il dure 5 jours répartis sur 5 semaines.

La dimension humaine

Ces exemples mettent en avant l'importance d'un contact direct qui prend en compte la personne et l'intérêt d'une approche globale, à la fois technique, économique et humaine dans un processus de formation. « *Dans tous les cas, la démarche commence par un contact individuel et les choses se construisent par une identification des problèmes*

de chacun », note Maryvonne Gibon. Dans cette perspective, le travail en amont de la formation est primordial. « *La formation permet de faire parler, elle apporte un soulagement, de la solidarité et un projet. Pour passer à autre chose il faut d'abord écouter la plainte* » explique Jean-Charles Hérault qui insiste également sur l'importance du suivi en aval. Selon Marc Jeanlin, cette approche de la formation change la conception de la formation véhiculée depuis des années où le technique prévalait: « *Ici la conception de la formation est plus ouverte et implique de la part des formateurs un savoir faire plus précis et différent, mais attention à ne pas tomber dans un groupe de parole. Il faut savoir ce qui est du champ de la formation et ce que qui est de la responsabilité d'autres partenaires* ».

Agir avant la crise

Quelle que soit l'approche retenue pour une formation, l'essentiel est d'agir avant que la situation ne soit trop critique. C'est ce que demande par exemple Annie Jambon en témoignant d'une crise viticole devenue structurelle et douloureuse: « *Avec une autre personne, je suis montée au créneau. Comme personne ne*

Participants

- **Francis Bacq**, délégué VIVEA nord-ouest
- **Sylvie Bourgeois**, directrice ingénierie et formation VIVEA
- **Colette Bourgin**, Trans-Formation
- **Maryvonne Gibon**, CCMSA
- **Jean Charles Hérault**, AFMR, Etcharry formation développement
- **Annie Jambon**, membre du comité VIVEA du Rhône
- **Marc Jeanlin**, APCA
- **Anne Jégouic**, responsable formation interne VIVEA
- **Jean-Pierre Metayer**, président du comité VIVEA Haute-Normandie
- **Claude Vanneau**, président du comité VIVEA de l'Allier

nous écoutait nous avons créé Aid'agri 69. C'est seulement maintenant que la crise est prégnante, que l'on arrive à déboucher sur des actions. Il y a eu dix suicides en deux ans parmi les viticulteurs du Beaujolais ».

Pour ne pas arriver à des réalités aussi dramatiques, les professionnels ont le devoir de parler vrai et d'admettre qu'un secteur est en difficulté car les personnes concernées vivent la situation comme un échec personnel alors que c'est la filière qui est en cause. Colette Bourgin abonde dans le même sens en évoquant le tabou qui pèse sur la crise des producteurs de Cognac: « *La formation n'a pas démarré car le centre de gestion, les organisations professionnelles et les administrateurs estiment qu'il y a une embellie et que les viticulteurs vont s'en satisfaire. C'est une façon de nier la réalité* ».

Parfois, intervenir en amont implique de prendre à contre-pied les habitudes ou les craintes des agriculteurs, comme l'explique Jean-Pierre Metayer: « *Dans le secteur laitier, on laisse les gens dans l'idée qu'ils ne feront pas la mise aux normes. Il ne faut pas les conforter dans cette idée. Même constat par rapport à l'emploi: il y a trop de boulot dans les exploitations mais on n'emploie pas car les agriculteurs ne sont pas prêts à déléguer...* » ■

Points forts



Constats partagés

- > L'aspect humain de la situation de l'agriculteur est prioritaire.
- > Le groupe de formation permet de créer du lien entre les individus.



Propositions

- > Nouer des partenariats.
- > Privilégier le travail en amont, sans oublier le suivi.
- > Exprimer clairement la réalité des situations.



Question en suspens

- > Ne faut-il pas revoir notre conception de la formation avec des savoir-faire plus pointus que la simple transmission de connaissances ?

Comment accompagner la reconversion des agriculteurs fragilisés ?

Que l'agriculteur choisisse d'abandonner le métier ou qu'il y soit contraint, il lui faut faire le deuil d'une part de son histoire pour s'investir dans une autre activité, qui nécessite le plus souvent un apprentissage. Dans quelle mesure la formation peut-elle faciliter ce passage ?

D iagnostic lucide de la situation, ouverture vers d'autres milieux professionnels, tels sont les axes que proposent des formations plus particulièrement adaptées à une reconversion professionnelle.

Redéfinir son projet professionnel

Expérience présentée par
Nathalie Darras,
chambre d'agriculture 35

La chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine a mis en place une action de formation dans le cadre d'un dispositif de soutien à la reconversion professionnelle (conseil régional de Bretagne) d'une part et celui d'un travail de diagnostic auprès des agriculteurs, intitulé : « Mobilité professionnelle des actifs agricoles et agroalimentaires de 45 ans et plus » (programme Equal) d'autre part. Une formation de base de quatre

jours « Redéfinir son projet professionnel » permet d'abord de repérer les aspirations de l'exploitant. Elle peut être suivie d'un stage intitulé « se reconvertir », il est composé de 10 demi-journées réparties sur trois mois. Il vise à repérer les compétences, les contraintes, les conditions de travail recherchées, à définir les démarches de cessation d'activité, à construire un nouveau projet professionnel.

L'intérêt de cette formation est de permettre à l'agriculteur de s'exprimer devant d'autres personnes et ainsi de prendre du recul par rapport à son vécu tout en bénéficiant de l'expérience des autres. Il découvre d'autres milieux professionnels et acquiert une méthode de recherche d'emploi. Un suivi téléphonique est assuré après la formation. La majorité des participants retrouve du travail en dehors du monde agricole.

Réinsérer un public en difficulté

Expérience présentée par
Marie-Jeanne Grassi,
chambre d'agriculture 13

Depuis quelques années, la chambre d'agriculture des Bouches du Rhône propose une formation aux agriculteurs en difficulté. Le but est de permettre aux stagiaires de mieux connaître leur exploitation, de faire un diagnostic dans un contexte d'échanges et de convivialité. La formation est de longue durée, 21 jours sont répartis sur une année. La personne va tirer des enseignements de son passé et va définir les objectifs qu'elle veut fixer à son entreprise dans les prochaines années. La formation entraîne un changement dans le



comportement de l'agriculteur : par l'ouverture et le partage des difficultés, il arrive à se déculpabiliser. Il est prêt à enclencher un projet et peut donc redevenir acteur de sa vie professionnelle. En fin de formation, un suivi est assuré à travers une visite chez tous les stagiaires.

Du soutien individuel à la formation collective

Partenariat, mobilisation, accompagnement individualisé... sont les mots clés à retenir dans le cadre d'un appui à la reconversion, avec l'espoir qu'au bout du compte s'ouvre pour l'agriculteur la possibilité de garder son métier. La difficulté est de savoir comment des formations collectives peuvent répondre aux demandes d'accompagnement individualisé. « Les exemples de

formation évoqués mettent en évidence un rôle d'assistance, de soutien individuel. Il faut distinguer accompagnement et formation, aide à la reconversion et réinsertion et préciser par rapport à cela la place de l'organisme de formation et celle des pouvoirs publics qui semblent absents », analyse Jean-Pierre Simonneaux. Pour Jean-Jacques Loussouarn « Il faut prévoir le mode de financement de l'accompagnement individuel... ». Soulignant le poids de l'isolement social, il insiste sur la nécessité de recréer la mécanique d'entrée en contact : « En Ille-et-Vilaine, une association composée d'OPA assure une veille régulière et organise l'appui technique et financier avec l'objectif de permettre à l'agriculteur de passer avec succès un cap difficile et de rester dans son métier. » ■

Participants

- **Véronique Chone**, présidente du comité VIVEA de Meurthe et Moselle
- **Philippe Happillon**, président du comité VIVEA de Champagne Ardenne
- **Jean-Jacques Loussouarn**, directeur général de VIVEA
- **Véronique Montabrie**, conseillère VIVEA ouest
- **Caroline Naux**, assistante DIF VIVEA
- **Jean-Noël Thizy**, président du comité VIVEA du Rhône
- **Olivier Turquin**, directeur recherche et développement VIVEA
- **Jean-Pierre Simonneaux**, CNASEA

Points forts

Constats partagés

- > La reconversion est ressentie comme un échec par la profession.
- > L'écoute et la souplesse sont nécessaires pour s'adapter aux attentes des participants.
- > Les échanges permettent de déculpabiliser, reprendre confiance, redevenir acteur.

Propositions

- > Construire des dispositifs partenariaux et territoriaux, ouverts sur le monde agricole.
- > Définir un nouveau projet à travers des lieux de parole, de convivialité et de solidarité.
- > Combiner formation et autres modalités de parcours personnalisés.

Questions en suspens

- > Qu'est ce qui manquerait pour ne pas être fragile ?
- > Comment prendre en compte l'accompagnement individuel ? Par qui ? VIVEA ? Les pouvoirs publics ?
- > Comment mettre en place des formations collectives qui fassent une place aux besoins individuels ?

Quels moyens et quels outils pédagogiques proposer aux agriculteurs fragilisés ?

Les publics fragilisés ont-ils un rapport à la formation spécifique ? Dispose-t-on de méthodes qui ont fait la preuve de leur efficacité dans de tels contextes ?

Les outils de formation appropriés aux personnes fragilisées ne sont pas nécessairement spécifiques, à condition qu'ils mettent en œuvre des méthodes basées sur la valorisation de tous les savoirs.

Les groupes d'échange de pratiques

Expérience présentée par Philippe Sulpice de la FEVEC

La fédération des éleveurs et vétérinaires en convention (FEVEC) fédère, rassemble et représente les acteurs des groupes vétérinaires conventionnés. Les éleveurs sont adhérents d'une association qui établit une convention de travail avec un cabinet vétérinaire. Le contrat donne droit à tous les types d'interventions des vétérinaires sur l'exploitation, de l'urgence à la formation, et à la fourniture des médicaments avec une marge réduite. La FEVEC a mis en place des formations qui doivent permettre d'identifier la diversité des pratiques en matière de soins et d'élevage des jeunes veaux pour envisager des marges de progrès. Chaque action se déroule sur le même principe, le stagiaire « accueillant » commence par faire une présentation générale de son exploitation, puis une description détaillée de ses pratiques. Les autres personnes qui

composent le groupe font ensuite à tour de rôle l'inventaire de leur façon de faire.

La visite de l'exploitation n'intervient que dans un second temps. Les stagiaires peuvent alors confronter ce qu'ils voient à ce qu'ils ont entendu, se questionner en pensant à soi et à ses choix. L'éleveur montre ce qui illustre le mieux ses pratiques et les autres stagiaires réagissent. En fin de stage, le formateur demande aux éleveurs de noter deux points qui les confortent dans leurs pratiques et deux points qui questionnent ce qu'ils font. Au cours de la séquence pédagogique l'animateur capitalise l'expression de chaque participant, à l'aide d'une grille d'analyse très élaborée. Cet inventaire des pratiques pourra être ensuite la base d'un guide collectif de bonnes pratiques.

Des femmes qui « disent leur projet »

Expérience présentée par Geneviève Thareau, chambre d'agriculture 44.

En Loire Atlantique, la formation « Dire son projet » s'adresse aux femmes, partant du constat que celles-ci se forment peu, sont surchargées de travail et absentes des instances agricoles. Ayant des rôles multiples à assumer, elles rencontrent des problèmes d'identité et de place. La mobilisation se fait par des réunions d'information avec témoignages (partenariat MSA, chambre d'agriculture) et s'adresse à toute femme ayant envie de travailler en groupe, de rompre l'isolement. On évite d'inscrire des personnes trop proches (d'une même famille ou d'un même GAEC) pour faciliter l'expression, mais aussi des personnes ayant de lourdes difficultés psychologiques ou personnelles.

La formation regroupe au maximum 10 personnes, elle dure 8 jours répartis sur trois mois. Elle comprend

Points forts



Constats partagés

- > La personne est au centre.
- > L'insertion dans un réseau est déterminante.
- > La compétence des formateurs passe par une nouvelle posture.



Propositions

- > Communiquer sur des objectifs de formation.
- > Se donner du temps et des moyens pour s'organiser.
- > Mettre en valeur les enjeux réels de ces formations pour donner du sens.



Questions en suspens

- > Comment préciser les notions de public fragilisé et de public en difficulté ?
- > Comment faire évoluer les institutions ?
- > Comment donner envie, motiver ?

six étapes : prise de contact et contrat, expression des aspirations et difficultés, identification et valorisation des compétences, énonciation, négociation du projet, le point sur le projet. Deux formateurs, qui n'ont pas une posture d'expert, interviennent en faisant alterner le travail personnel, les tours de table, l'écriture. Geneviève Thareau rappelle que cette formation existe depuis 10 ans : « Aujourd'hui certaines de ces femmes sont élues dans les institutions, elles revendiquent du temps, des places, d'être là en agriculture. »

Tout le monde a des savoirs

Annie Dufour, sociologue, a tiré quatre enseignements de ces expériences :

- > s'il n'est pas nécessaire de s'y prendre autrement avec le public fragilisé, les méthodes innovantes sur le plan pédagogique sont particulièrement intéressantes pour ce public ;
- > il faut clarifier les notions de public fragilisé et de public en grande difficulté ;
- > ce sont des démarches qui s'appuient sur les normes du monde agricole pour mieux se les approprier ;
- > l'une des expériences met l'accent sur la trajectoire et l'autre sur l'interrelation. Avec dans les deux cas un changement du rapport au savoir : tout le monde a des savoirs et peut les échanger.

Avant de préciser les techniques de formation, l'étape préalable qui

consiste à déclencher une démarche volontaire vers la formation est décisive : « Il faut insister sur les temps de recrutement, aller à la pêche de ces personnes. », estime Camille Laborie. Philippe Sulpice est convaincu qu'à force d'écoute active, on détecte le public fragilisé : « Dans ces formations les gens s'épanouissent, ils se rendent compte par exemple qu'ils savent parler des veaux, les élever. La difficulté est de communiquer et d'attirer des gens qui n'ont pas l'habitude de venir en formation. » Pour Didier Bouttier, faire venir les gens en formation exige de sensibiliser les organismes formateurs locaux à cette priorité : « C'est d'autant plus difficile que par exemple les groupes de développement (GDA) sont en perte de vitesse, les gens s'individualisent et vont davantage vers du conseil individuel. » ■

Participants

- **Didier Bouttier**, président du comité VIVEA de la Sarthe
- **François Cousaert**, membre du comité VIVEA de Picardie
- **Annie Dufour**, Isara
- **Adélaïde Haya**, conseillère VIVEA sud
- **Camille Laborie**, APCA
- **Dominique Loizeau**, délégué VIVEA est
- **Frédéric Leupe**, Trame
- **Maryline Trassard**, journaliste indépendante

Les événements VIVEA n°1

- Directeur de la publication : Jean-Jacques Loussouarn
- Responsable éditoriale et secrétaire de rédaction : Cécile Ghiringhelli
- Rédactrice : Maryline Trassard
- Conception et réalisation de la maquette : Incidences
- VIVEA 81 boulevard Berthier, 75017 Paris.
Siren : 440.656.247
Tél. : 01.56.33.29.00.
Fax : 01.56.33.29.19.
E-mail : redaction@vivea.fr
- Internet : www.vivea.fr